

Pays de la Loire, Vendée
Damvix
le Coin Sotet

Barrage du Coin Sotet

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85002904

Date de l'enquête initiale : 2021

Date(s) de rédaction : 2022

Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : barrage mobile

Parties constituantes non étudiées : gué

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales : 1835, C, 1281 ; 2022, AH, 81

Historique

Ce barrage fait partie de ceux mis en place à partir des années 1860 pour mieux réguler le niveau d'eau dans les conches qui irriguent les marais à l'est du bourg de Damvix, en l'occurrence la conche des Bougnoux puis des Oisillers (ou route d'eau de Damvix à Reth). Ces barrages ont été établis, comme dans les communes voisines, à la suite de la création des barrages éclusés sur la Sèvre Niortaise par les Ponts et Chaussées, notamment celui des Bourdettes, création qui a alors modifié les flux et niveaux d'eau.

Le 31 octobre 1860, un arrêté préfectoral autorise la commune de Damvix à établir un barrage dans la conche de Damvix à Reth, à 300 mètres en amont de la passerelle établie sur le chemin de halage de la Sèvre au port de Damvix, au point indiqué par les services des Ponts et Chaussées. Le barrage du Coin Sotet est en tout cas mentionné par le conseil municipal de Damvix le 20 mai 1875. Le 14 novembre 1876, le conseil demande la construction du barrage prévu sur la conche "du Bignoux, à six mètres du tournant du Coin Sotet". Comme les barrages placés sur la conche du Marais Lusseau, ou encore le barrage de la Vieille Sèvre, il est maçonné en 1895, toujours aux frais de la commune. En 1922, cet ensemble de barrages, notamment ceux placés aux extrémités de la conche du Marais Lusseau, font l'objet d'un contentieux entre l'Etat et la commune d'une part, les propriétaires riverains d'autre part. De tous ces ouvrages, seul demeure le barrage du Coin Sotet, avec le barrage de la Vieille Sèvre.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 19e siècle

Description

Le barrage est établi en travers de la conche des Bougnoux, un des principaux cours d'eau qui circulent dans les marais mouillés entre Saint-Sigismond, Arçais et Damvix. Le barrage est constitué d'une vanne levante en métal, mue par une crémaillère à cric, entre deux culées maçonnées. Sur sa rive droite, un passage a été aménagé pour permettre à une barque de franchir le barrage. Il comprend deux rails en métal sur lesquels peut glisser la barque.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, pierre de taille ; métal

Couvrements :

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales des Deux-Sèvres ; 3 S 742. **1863-1933 : enlèvement et déplacement des barrages sur la conche du Marais Lusseau, à Damvix.**
- Archives départementales de la Vendée ; 25 J 193. **1830-1860 : réhabilitation du canal de Reth, à Saint-Sigismond et Damvix.**
- Archives départementales de la Vendée ; 3 P 873, 874, 875, 876, 878 et 3522. **1836-1950 : état de section et matrices des propriétés du cadastre de Damvix.**
- Archives municipales de Damvix. **1838-1961 : registres des délibérations du conseil municipal.**

Documents figurés

- **Plan cadastral de Damvix, 1835.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 78).

Illustrations



Le port du Coin Sotet.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20228501094NUCA



Le barrage vu depuis l'ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20228500418NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Damvix : présentation de la commune (IA85002747) Pays de la Loire, Vendée, Damvix

Maisons, fermes : l'habitat à Damvix (IA85002748) Pays de la Loire, Vendée, Damvix

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



Le port du Coin Sotet.

IVR52_20228501094NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le barrage vu depuis l'ouest.

IVR52_20228500418NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation